

*28 avril, jour de deuil*



## **Déclaration des travailleuses et travailleurs :**

Le Jour de deuil nous permet de nous tenir côte à côte avec les travailleuses et travailleurs du monde entier afin de nous souvenir des personnes qui sont mortes au travail et pour réfléchir sur ce qui doit être fait pour prévenir d'autres morts et accidents.

**Le 28 avril,**

**Nous nous souvenons** de toutes les personnes victimes de maladies professionnelles, d'accidents du travail ou qui sont mortes au travail;

**Nous nous souvenons** des enfants devenus orphelins et des familles confrontées à des difficultés et à des privations;

**Nous nous souvenons** des jeunes travailleuses et travailleurs dont le taux d'accidents mortels et non mortels est beaucoup plus élevé que celui des travailleuses et travailleurs d'âge mûr;

**Nous nous souvenons** des travailleuses dont les dangers ne sont pas souvent reconnus voire même ignorés par les études sur la santé;

**Nous nous souvenons** des victimes d'accidents du travail qui sont obligées de continuer à travailler faute d'être indemnisées de manière juste;

**Nous nous souvenons** des familles et des amis qui doivent prendre soin des travailleuses et travailleurs malades ou blessés.

Le Jour de deuil est issu des valeurs du mouvement syndical. Ce sont les travailleuses et travailleurs qui l'ont créé à la suite de leur lutte constante pour des conditions de travail décentes et sécuritaires. En nous rappelant que les luttes syndicales nous aident à obtenir des lois et des mesures de protection qui rendent nos lieux de travail sécuritaires :

**Nous déclarons** qu' « un tort fait à l'une ou à l'un d'entre nous est un tort fait à tous »;

**Nous exigeons** l'application des lois sur la santé et la sécurité au travail;

**Nous dénonçons** ceux pour qui le profit vient avant la santé des travailleuses et des travailleurs;

**Nous revendiquons** notre droit à des lieux de travail sans danger et au respect au travail.

Le 28 avril, nous affirmons à nouveau notre solidarité et notre engagement en faveur de la santé et de la sécurité au travail et nous déclarons à toutes et à tous que nous pleurons les morts et que nous luttons pour les vivants.

